

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



cotedor.fr



RD 28 à Veronnes

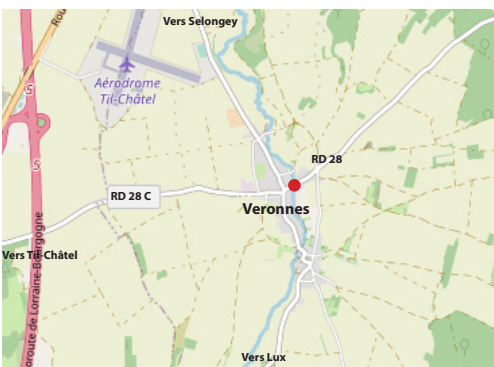
Le Département a engagé 82 000 € pour la réparation d'un pont



Dans le cadre de sa politique d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration et l'entretien du réseau routier départemental, afin de faciliter la circulation sur ses territoires et garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a effectué des travaux sur le pont de la RD 28 franchissant la « Venelle » sur la commune de Veronnes. Les travaux ont consisté en la réfection de l'étanchéité en partie supérieure de l'ouvrage, en sa consolidation ainsi que celles des parements des voûtes.

Le Département a financé ces travaux à hauteur de 82 000 €.



Catherine Louis
Charles Barrière
Conseillers Départementaux
du canton d'Is-sur-Tille

François Sauvadet
Président du Département
de la Côte-d'Or

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux



82 000 € engagés
par le Département de la Côte-d'Or

Le travaux réalisés

- Etanchéité de l'ouvrage
- Nettoyage et rejointoiement de l'ensemble des voûtes, des parements et des murs en retour
- Epinglage des bandeaux de l'ouvrage
- Reprise de la couche de roulement

La maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Département de la Côte-d'Or.

Le groupement d'entreprises Est Ouvrage et TPRE a réalisé les travaux.

Calendrier

Les travaux se sont terminés en mai 2022

Repères

L'ouvrage construit en 1776 est en maçonnerie, il possède deux voûtes de 3,15 m et 3,20 m d'ouverture permettant le franchissement de la «Venelle» sur une largeur de 8 m. Long de 27 m avec ses grands murs, il offre une chaussée de 5,47 m entre les parapets.